



Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 033-213300700-20251204-202560-DE

SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Sophie OLIAS—ZEITSCHEL pouvoir Jacques LASSALLE, Audrey JOLLY pouvoir Chantal BOURDELAS

Secrétaire de séance : Isabelle DUVILLARD

DELIB_2025/60_Finances

Vote de la liste de l'état de non valeur

Monsieur le Maire,

EXPLIQUE que chaque année le trésorier propose au conseil municipal d'annuler les dettes dont les montants sont inférieurs au seuil de poursuite. Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 25 novembre 2025 ;

PROPOSE l'admission en non-valeur de titres de recettes de l'année 2022 à 2024 pour un montant de 18 767,06 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

DE STATUER sur l'admission en non-valeur des titres de recettes concernées de l'année 2022 à 2024 ;

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 18 767,06 euros ;

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
I.DUVILLARD

Le Maire,
D.PHOENIX



Mairie de Brach - 1 place de l'Eglise 33480 Brach 05 56 58 23 56 Email : mairie.brach@orange.fr